

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- *_* -

(Exécution de l'art. L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire des Portes de Sologne se réunira en séance ordinaire, le :
Mardi 5 Février 2019 à 19h00

ORDRE DU JOUR

1 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 1.1 Elaboration du SCoT – 2nd débat sur le PADD
- 1.2 Avenant n°5 à la convention de groupement de commandes pour l'élaboration des 3 SCoT
- 1.3 Avis sur un projet d'acquisition à Marcilly-en-Villette via l'EPFLi aux lieux-dits La Borde et Les Naudières
- 1.4 EPFLi Foncier Cœur de France avis sur un projet d'acquisition à Ardon
- 1.5 Convention pour la mise en place d'une plateforme de service Campagnon

2 - FINANCES ET MARCHES PUBLICS

- 2.1 Décision modificative n°1 au budget principal 2018
- 2.2 Affectation provisoire du résultat 2018 du budget principal
- 2.3 Vote des taux de fiscalité 2019
- 2.4 Vote du budget primitif 2019 : budget principal
- 2.5 Affectation provisoire du résultat 2018 du budget annexe ZAE Chavannerie II
- 2.6 Vote du budget primitif 2019 : budget annexe ZAE Chavannerie II
- 2.7 Affectation provisoire du résultat 2018 du budget annexe Prestations de service
- 2.8 Vote du budget primitif 2019 : budget annexe Prestations de service
- 2.9 Affectation provisoire du résultat 2018 du budget annexe SPANC
- 2.10 Vote du budget primitif 2019 : budget annexe SPANC
- 2.11 Versement des subventions 2019 aux associations
- 2.12 Convention de partenariat financier 2018 avec « Les Petits Loups »
- 2.13 Convention de partenariat financier 2018 avec le CILS (Centre d'Initiatives Locales de Sologne)
- 2.14 Convention de partenariat financier 2018 avec l'Office de Tourisme
- 2.15 AC/CP pour l'élaboration d'un PLU intercommunal
- 2.16 AC/CP pour étudier les transferts des compétences eau et assainissement
- 2.17 Avenant n°1 à la convention de partenariat Leader 2014-2020
- 2.18 DETR 2019 – Création d'une aire de jeux d'eau au CUBE
- 2.19 CRST - création d'une aire de jeux d'eau au CUBE
- 2.20 DETR 2019 – Aménagement de voirie ZI Marcilly-en-Villette

3 - TOURISME

- 3.1 Comité de Marque - Plan de communication Sologne

4 - ENVIRONNEMENT

- 4.1 Convention maîtrise d'ouvrage SEBB pour le démantèlement des ouvrages
- 4.2 Blocage temporaire du transfert des compétences « eau potable » et « assainissement »

5 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5.1 Définition du règlement d'attribution des aides directes aux entreprises dans le cadre de la convention avec la Région Centre-Val de Loire

6 – ENFANCE

6.1 Convention d'objectifs et de financement du Contrat « enfance et jeunesse » avec la Caf

7 - RESSOURCES HUMAINES

7.1 Recrutement en vacances d'un psychologue pour 2019

7.2 Modification du tableau des effectifs : reclassement des assistants socio-éducatifs et des éducateurs de jeunes enfants

7.3 Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

7.4 Mise à disposition d'un agent auprès de l'Office du Tourisme

8 – QUESTIONS DIVERSES

DECISIONS COMMUNAUTAIRES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 5211-10 du CGCT

N°23/2018 : décision annulée

N°24/2018 : décision communautaire portant approbation et signature du marché n°18CC07 relatif à la fourniture et à la livraison de fournitures scolaires passé via la centrale d'achats approlys-centr'achats – marché subséquent n°4 à l'accord cadre 15-051 – lot n°3

N°25/2018 : décision communautaire portant approbation et signature du marché n°18CC08 relatif à la fourniture, la vérification et la maintenance d'extincteurs pour le secteur nord (depts 28 et 45) – lot 1 passé via la centrale d'achats approlyscentr'achats

N°1/2019 : décision communautaire portant approbation et signature de la modification en cours d'exécution n°1 portant sur le marché n°CC16008 lot n°1 relatif au service d'assurances dommages aux biens

N°2/2019 : décision communautaire portant approbation et signature de la modification en cours d'exécution n°3 au marché CC15008 – lot n°1 relatif au service d'entretien et d'exploitation des installations de traitement de l'air du complexe aquatique

Le 30 janvier 2019

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

